



Malgres mon assurance tous risque vehicule reparer avec des pic

Par **kelly**, le **26/10/2012** à **06:47**

Bonjour,

ayant une assurance tous risques depuis des annees(achat) sur un vehicule de 1992 et ayant eu aucun accrochage ou accidents

en juin 2012 j ai retrouve mon vehicule sur un parking avec le phare casse et la calandre legere poussee tout en etant en stationnement

j ai contacte mon assurance et declare ma situation lorsque j ai trouve mon vehicule -- ce probleme n empechait en aucun cas le vehicule de circuler

a part cet accrochage mon vehicule es en tres bon etat malgres l annee du vehicule car tres peu roule (92000km compteur en 20ans) vehicule tres entretenu et factures a chaque petit probleme repare

reponse et pris en charge de l assurance

vehicule mis en epave vu l annee du vehicule et non l etat

ou reparation en piece occasion ce qui a ete fait

phare occasion avec un petit impact sur phare

et carrosserie calandre simplement redresse sans peinture pour un montant de 1800€

comprend pas facon d agir et demande de mon assurance et de l expert car avec des pieces neuves la reparation etait de 1910€----

DIRE DE L EXPERT ET DE L ASSURANCE VOTRE VEHICULE DATE DE 1992 ET ON NE PEUT Y METTRE DES PIECES NEUVES POUR REPARER ET MALGRES VOTRE ASSURANCE TOUT RISQUE

QUE DOIS JE FAIRE CAR AU CONTROLE TECHNIQUE JE DOIS FAIRE CHANGER LE PHARE QUE LE CARROSSIER M A MIS EN JUIN 2012

MERCI DE ME REPONDRE ET ME DONNER CONSEIL